

2001 – 2026

25 Ans de Combat

LA CREATION DE L'AVEN

En Février 2001, c'est lors d'une manifestation à Angers contre un dépôt d'armement contaminé à l'uranium appauvri que Michel Verger fait connaissance avec Bruno Barrillot, directeur de l'Observatoire de l'Armement (OBSARM) à Lyon, qui lui fait part de nombreux courriers de vétérans atteints de diverses pathologies, en majorité des cancers, ainsi que de ses recherches sur les conséquences des essais nucléaires tant au Sahara qu'en Polynésie.

De cet entretien, né l'idée de la création d'une association de vétérans.

En Mars, un appel est lancé par l'OBSARM, auquel va se rallier la FNSA, puis le 9 Juin 2001 est fondée l'AVEN avec l'intégration de plus de 200 membres de la FNSA qui se dissout à son profit constituant ainsi le socle des premiers adhérents, avec Michel Verger, Jean-Louis Valatx, Gérard Dellac et Roland Weil.



Jean-Louis Valax



Bruno Barrillot



Michel VERGER



Gérard Dellac



Roland Weil

2001 – 2026

25 Ans de Combat

QUELQUES DATES

9 juin 2001	Création de l'AVEN, dépôt des statuts à la Préfecture de Lyon
Juillet 2001	Constitution de l'Association Moruroa et Tatou à Papeete
Janvier 2002	Premier colloque sur les essais nucléaires au Sénat
Juin 2002	Première proposition de Loi sur la reconnaissance et l'indemnisation des vétérans des essais nucléaires déposée au Sénat
Juin 2005	Premiers succès auprès des tribunaux de pension militaire et tribunaux sécurité sociale
Juin 2007	Manifestation devant l'Assemblée Nationale
Juin 2008	Le comité de soutien de l'AVEN se réunit au Sénat
Octobre 2008	Proposition de Loi commune élaboré avec la majorité, l'opposition et l'AVEN
Janvier 2010	Promulgation de la Loi Morin
Février 2010	Colloque d'Alger avec visite du site de In-Ecker. Le constat est établi que les lieux sont toujours radioactifs.
Janvier 2011	Première indemnisation d'une victime des essais nucléaire
Janvier 2012	L'AVEN devient membre de l'ONAC au titre du devoir de mémoire.
Janvier 2014	Parution de la Loi modifiée
Février 2017	Le 14 Février est adoptée la modification de la Loi du 5 Janvier 2010 avec abrogation de la notion de risque négligeable et réexamen de tous les dossiers refusés antérieurement.
Avril 2017	Le 2 Avril les cinq associations de vétérans, dans un courrier commun demandent une réunion d'urgence de la commission de suivi avec le soutien de parlementaires. Ceci afin de définir les modalités d'applications de la nouvelle Loi
Avril 2018	Au 30 Avril, 62 vétérans sont indemnisés pour une somme globale de plus de 4 millions d'Euros
30 Juillet 2018	Le montant des indemnisations versés aux vétérans franchissent le cap des 8 millions d'Euros dont 153 adhérents de l'AVEN indemnisés
Juillet 2021	Table ronde avec le Président de la République au ministère de la santé. Attribution de la décoration « Défense Nationale » avec agrafes « Défense » et « Essais Nucléaires »

Juillet 2024	L'AVEN ferme ses locaux de Lyon et transfère le siège social à PARIS
Janvier 2025	Commission d'enquête sur les conséquences des essais nucléaires en Polynésie
Décembre 2025	Dépôt de la proposition de loi par les députés Didier Le Gac et Mereana Reid Arbelot à l'Assemblée Nationale.
Janvier 2026	La proposition de Loi (Reid Arbelot-Le Gac) est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Nationale
Mai 2026	Le sénat adopte à l'unanimité la proposition de Loi 641



AVEN
SAHARA • POLYNÉSIE
1960-1996